

Atelier Assises Nationales de la Mobilité à Tiercé : échanges avec les élus, représentants des associations et acteurs locaux du Maine-et-Loire

Dans le cadre des Assises Nationale de la Mobilité, nous avons souhaité réunir des acteurs locaux, représentants associatifs et des syndicats ainsi que les élus locaux afin d'échanger et débattre sur les attentes et les actions à mener en matière de mobilité des personnes. Ce premier échange avec les acteurs locaux et élus situés dans l'espace périurbain et rural de la première circonscription du Maine-et-Loire sera complété par un second atelier situé dans l'agglomération angevine et s'appuie sur l'expérience de la population.

*Matthieu ORPHELIN, Député de Maine-et-Loire
Catherine AMIEL, suppléante*

Yohan GAILLARD, Relais « Mobilité », équipe de Matthieu ORPHELIN

De notre dialogue ressortent les points suivants :

Sur la thématique des mobilités actives (vélo, marche à pieds...) :


1. Une nécessaire **sécurisation des déplacements cyclables** (et piétons) par le développement de voie en propre et de stationnement sécurisés et suffisants ;
2. **De nouveaux moyens de financement des infrastructures de déplacements cyclables et piétonnes**, notamment les voies reliant les centres-villes/bourgs entre eux seraient nécessaires, notamment dans les communes nouvelles en lien avec les lieux de vie (services, commerces, équipements, ...) ;
3. **De nombreuses normes de construction de pistes cyclables et piétonnes à simplifier (notamment sur les routes départementales)** pour favoriser le développement d'un maillage cohérent et suffisant dans les territoires ;
4. Un **soutien de l'achat des vélos à assistance électrique** à maintenir ;
5. Une **meilleure intégration de la mobilité dans les documents de planification urbaine** paraît nécessaire pour envisager renforcer les mobilités actives notamment ;

Sur la thématique de la voiture non carbonée et partagée :

6. Le **développement d'aires de stationnement de covoiturage non-formalisées dans le tissu rural montrant le développement de ces pratiques mais une difficulté à les aménager** puisqu'elles ne correspondent pas toujours aux critères définis par le Conseil Départemental notamment vis-à-vis de la proximité des principales infrastructures routières.
7. Une nécessaire **adaptation des plateformes numérique de covoiturage aux déplacements domicile-travail** ;
8. Un **rappel des initiatives menées par de grands groupes français (La Poste, Renault, Orange, ...)** quant à la mise à disposition de leur flotte de véhicules aux salariés en soirée et weekends ;
9. Une **capacité du territoire à développer les voitures non-carbonées** (électricité, hydrogènes et gaz naturel) par un déploiement suffisant de la production d'énergies renouvelables locale.
10. **Envisager la voiture partagée comme première réponse à la multimotorisation des habitants des Pays de la Loire, parmi les plus motorisés de France.** Il faut limiter la possession d'une seconde voiture par foyer. Des collectivités expérimentent la mise à disposition de voiture dans les territoires ruraux, périurbain et urbains.

Sur la thématique de la desserte du territoire en train :

11. La volonté de **prioriser les liaisons TER au liaisons LGV** afin de conforter les territoires ruraux et périurbains et assurer aux populations et au tissu économique une alternative à la voiture.
12. La nécessité d'**améliorer le nombre de trains et les horaires en fonction des besoins des populations**, notamment les populations scolarisées et salariées. L'arrivée de la LGV Paris-Bretagne semble avoir eu des conséquences négatives sur le cadencement des TER localement.

- 
13. Un souhait de **conforter voire renforcer les gares du territoire** (Etriché-Châteauneuf, Tiercé, ...) par leur meilleure desserte en train mais également par l'accessibilité à d'autres moyens de transport. La volonté que ces lieux soit de véritables pôles multimodaux est soulevée en lien avec le covoiturage, les déplacements actifs et le stationnement. Une recherche de complémentarité des différents moyens de transport est nécessaire.

Sur la thématique des transports en commun :

14. Une **fréquentation faible constatée des lignes de bus départementales**, lignes de bus qui ne correspondent pas toujours aux besoins des populations (notamment à destination de Segré).
15. Des **initiatives locales en cours de développement** en faveur de transport en commun partagé et à la demande.

Plus globalement :

16. Un **soutien nécessaire aux associations d'aides à la mobilité des personnes en difficultés** par le prêt de véhicule ;
17. La nécessité d'**appuyer les politiques publiques de mobilité sur le volet Handicap** ;
18. Un appel à l'**adaptabilité des politiques publiques aux nouvelles mobilités** peu ou pas envisageables aujourd'hui comme cela a été le cas avec le développement du covoiturage, des vélos libres services, ...
19. Une **attention doit être porter à la destination du foncier des gares** dans lesquelles le fort développement résidentiel et économique empêchera à terme le développement de plateformes modales de logistique.
20. Un **renforcement des PDA/PDE** (Plan de Déplacement d'Administration/d'Entreprise) afin d'adapter les modes de déplacements des salariés et les habitudes de travail.
21. Un **renforcement des plateformes numériques et des acteurs de la mobilité** afin d'accompagner les usagers à de nouveaux modes de déplacements et faciliter leur accès.

Etaient notamment représenté-es :

Mairie de Tiercé, Angers Mob Services, FNAUT (Association Régionale des Usagers des Transports des Pays de la Loire), Place aux Vélos, FNE 49, Voiturage Solidaire, SIEMML, Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, Fédération des Usagers, Vélo calèche, Mairie Hauts d'Anjou, Mairie de Villevêque, Mairie de Saint Barthélémy, Mairie de Miré, Mairie du Plessis Grammoire, Mairie de Verrières en Anjou, ADEME, IRIGO